



Le Bermigeois

JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

JUILLET 2021



Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis publics	5
Régie d'aqueduc	6
Info-Municipale	7
Chronique de l'inspecteur	9
Offre d'emploi	10
OTJ St-Bernard	12
Bibliothèque	15
FADOQ	16
INFO-MADA	17
La famille nous tient à cœur	18
Maison des jeunes	19
Régie des déchets	20
MRC des Maskoutains	22
Prévention incendie	25
Attention aux tiques	36
SARCA	27
Cohabitation en zone agricole	28
Chronique horticole	29
Chronique santé	30
Nos annonceurs	31
Services à la communauté	38

Le bureau municipal sera fermé du 19 au 23 juillet.



Calendrier Juillet - Août 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	12 Bureau fermé	13 Bureau fermé	14 Bureau fermé  	15 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	16 Bureau fermé 	17 Bureau fermé
18 Bureau fermé	19 Bureau fermé	20 Bureau fermé	21 Bureau fermé 	22 Bureau fermé 18h30-20h: Bibliothèque 	23 Bureau fermé	24 Bureau fermé
25 Bureau fermé	26 Bureau fermé	27 Bureau fermé	28 Bureau fermé 	29 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	30 Bureau fermé	31 Bureau fermé
1er août 	2 20 h: Séance du conseil 	3 19h: Inscription au tournoi de balle-molle (Pavillon des Loisirs) 	4 Bureau fermé 	5 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	6 Bureau fermé	7 Bureau fermé
8 10h30: Messe à l'église de St-Bernard	9 Bureau fermé	10 Bureau fermé	11 Bureau fermé 	12 9h-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	13 Bureau fermé	14 Bureau fermé
15 Bureau fermé	16 Bureau fermé	17 Bureau fermé 	18 Bureau fermé	19 Bureau fermé 	20 Bureau fermé	21 Tournoi de balle-molle 



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 5 juillet 2021 à 20 h 00

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, M. Mario Jussaume, Mme Isabelle Hébert, Mme Vanessa Lemoine, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller, était absent. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 juin 2021 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois de juin 2021

REVENUS

Dépôts	70 372,04 \$
Transfert à l'épargne à terme	60 000,00 \$
Revenus d'intérêts et ristourne	— \$
Total des revenus	130 372,04 \$

DÉPENSES

Déboursés	(51 146,21 \$)
Prélèvements	(81 548,00 \$)
Salaires	(17 666,75 \$)
Assurance collective	(2 045,93 \$)
Remboursement du fonds de roulement	(2 500,00 \$)
Frais de caisse	(35,00 \$)
Total des dépenses	(154 941,89 \$)

État des comptes au 30 juin 2021

Solde au compte fonds d'administration	71 841,65 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	815 273,20 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	187 538,39 \$
Grand total	1 074 658,24 \$

Remboursement de la dette au 30 juin 2021

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 602 700,00 \$
Remboursement du capital	(-) \$
Solde de l'emprunt no 1 et 2	1 602 700,00 \$

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Isabelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de juin 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de juillet 2021 tel que soumis pour un montant total de 391 401,81 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

Dépôt à terme

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le transfert du compte Avantage Entreprise au compte opérations de 265 000 \$ pour le mois de juillet 2021.

Adoption - Règlement 2021-10 relatif à la rémunération du personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présent d'adopter le Règlement 2021-10 relatif à la rémunération du personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum tel que déposé.

Ressources humaines - Comité de sélection – Poste technicien(ne) comptable – Approbation

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de nommer le maire Madame Francine Morin, la conseillère Madame Emmanuelle Bagg, la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc et la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Sylvie Chaput pour siéger sur le comité de sélection du poste de technicien(ne) comptable.

Municipalité Amie des Aînés (MADA) – Comité de pilotage – Création et constitution - Approbation

Sur la proposition de Vanessa Lemoine

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'APPROUVER la création du comité de pilotage MADA, pour la réalisation de la mise à jour de la politique locale Municipalité amie des aînés et son plan d'action ; et

DE NOMMER les membres du comité de pilotage MADA, pour une période de deux ans, à partir de la date de nomination, soit :



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 juillet 2021 à 20 h 00

Élu responsable des aînés de la municipalité : Emmanuelle Bagg, conseillère
Représentant administratif de la municipalité : Geneviève Bureau adjointe administrative
Représentant des aînés de la municipalité : Sylvie Fournier, citoyenne
Représentant des aînés de la municipalité : Micheline Perreault, citoyenne
Représentant de la MRC des Maskoutains : Élyse Simard, chargée de projet
Représentant du CISSS : Marie-Pier Lévesque St-Onge, organisatrice communautaire
Représentant de la F.A.D.O.Q. Club de St-Bernard : Robert Perreault

Projet de création d'aires de repos – PRIMADA – Approbation

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER l'achat auprès de l'entreprise Confection Emrick pour la fourniture de balançoires au montant de 5 346,34 \$ taxes incluses, tel que leur confirmation de prix datée du 21 avril 2021;

D'AUTORISER l'achat auprès de l'entreprise ABC récréation pour la fourniture de bancs berçants au montant de 8 822,05\$ taxes incluses, tel que la confirmation de prix datée du 29 avril 2021;

D'AUTORISER le déboursé de la contribution de la municipalité soit la balance du montant des travaux à même le surplus accumulé affecté.

Révision de la Politique pour souligner les événements spéciaux – Approbation

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le document révisé « Politique pour souligner les événements spéciaux » tel que présenté.

Congrès de la FQM – Inscriptions

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil pré-

sents d'inscrire la conseillère Vanessa Lemoine et le conseiller Guy Robert au Congrès de la FQM et de payer leurs frais d'inscription ;

DE REMBOURSER les frais de déplacement et d'hébergement sur présentation de pièces justificatives en lien avec ce congrès.

Réfection du 4e rang – Emprunt au Fonds de roulement et Retrait du surplus accumulé

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'EMPRUNTER une somme de 32 272,00 \$ au fonds de roulement pour cette demande d'immobilisation sur une période de 10 ans à raison de 3 229,00 \$ pour la première année et 3 227,00 \$ les années suivantes à compter du 1^{er} juillet 2022 et ;

DE RETIRER du surplus accumulé affecté un montant de 32 471,00 \$ et ;

DE RETIRER du surplus accumulé non affecté un montant de 23 745,78 \$, nécessaire pour couvrir la balance des travaux.

Cours d'eau Laplante Branche 2 – Retrait du surplus accumulé non affecté - Autorisation

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres présents de retirer du surplus accumulé non affecté un montant de 9 770,40 \$ pour les volets suivants : l'appel d'offre sur invitation d'une firme géotechnique, la conception de plans et devis ainsi que la réalisation de stabilisation du talus en aval du ponton du 4e rang dans le cours d'eau Laplante branche 2.

Demande de don – La Clé sur la porte

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'attribuer un don de 50 \$ à l'organisme La Clé sur la porte.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 juillet 2021 à 20 h 00

Demande d'appui – Fédération québécoise des municipalités - Découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique ;

QUE la Municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec ;

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise à Monsieur Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à Monsieur Marc Miller, ministre fédéral des Services aux autochtones, à Monsieur François Legault, premier ministre du Québec, à Monsieur Ian Lafrenière, ministre provincial responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La version complète des procès-verbaux incluant les comptes payables est accessible sur le site web de la Municipalité.



AVIS PUBLICS

SÉANCES DU CONSEIL OUVERTES AU PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, qu'en raison des assouplissements gouvernementaux envers la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les prochaines séances du conseil municipal seront ouvertes au public.

Afin de déterminer le lieu des séances du conseil, vous devez vous inscrire au préalable avant midi le jour de la séance du conseil. Le nombre d'inscriptions déterminera l'emplacement de la séance du conseil municipal :

- Trois (3) personnes ou moins : la séance aura lieu au bureau municipal (390, rue Principale)
- Plus de trois (3) personnes : la séance aura lieu à l'église (406, rue Principale)

Les inscriptions se feront par courriel :
dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Les citoyens désirant assister à la séance devront se laver les mains à l'entrée et porter le masque.

Nous vous invitons à consulter l'ordre du jour sur notre site internet à partir du jeudi précédent la rencontre. Les citoyens pourront transmettre leurs questions relatives à la séance du conseil par courriel au :
dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Comme à l'habitude, le procès-verbal sera publié dans la prochaine édition du journal municipal.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,
Ce 29^e jour du mois de juin 2021.

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS DE VENTE DE BIENS USAGÉS - RÉSULTATS

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée :

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a procédé à une vente de biens usagés;

QUE la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a vendu les biens suivants :

- Le iPhone 6 de 64 Gb gris comique avec son étui Otterbox Defendeur qui s'attache à la ceinture été vendu à Mme Cathy Lagueur au montant de 75 \$;
- La chaise de bureau été vendue à Mme Cathy Lagueur au montant de 10 \$;
- La mini-chaîne stéréo avec chargeur de 5 disques compacts de marque RCA (modèle RS 2620) a été vendue à M. Guy Robert au montant de 50 \$.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville
Ce 6^e jour de juillet 2021.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



PRÉSERVONS NOTRE EAU POTABLE

Nous avons tous besoin d'eau potable et nous devons tous faire des efforts pour **la préserver**. Les étés sont plus chauds, plus secs et les épisodes de canicules arrivent plus tôt dans l'année. Nous devons tous **modérer notre consommation** d'eau potable.

Nous ne manquerons pas d'eau si nous évitons de la gaspiller !

Comme la consommation d'eau est plus importante le jour que la nuit, nous vous demandons **de ne jamais arroser jardins et pelouses le jour**.



L'arrosage de la pelouse et des jardins est permis :

- **Les jours pairs, pour les numéros d'immeubles pairs ou les jours impairs, pour les numéros d'immeuble impairs**
 - ⇒ **Avec un boyau, un gicleur ou avec un système d'arrosage automatique: de 21 h à 3 h du matin**



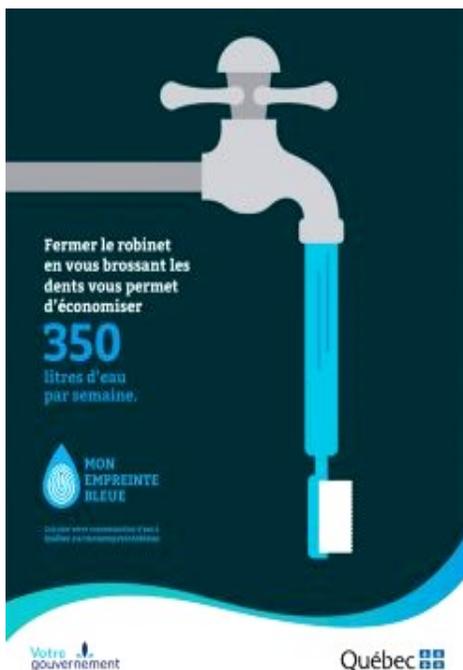
Il est également interdit de se servir de l'eau potable pour le remplissage de piscine ou pour laver l'asphalte.

Nous vous recommandons de recueillir **l'eau de pluie** pour ne pas manquer d'eau pour vos jardins de fleurs, de fruits et de légumes.

En modérant notre consommation d'eau potable, nous éviterons des interdictions plus sévères. Votre collaboration est précieuse.

Bon été !

Yves de Bellefeuille, maire de St-Jude, Denis Marion, maire de Massueville, Francine Morin, maire de St-Bernard-de-Michaudville, Alain Jobin, maire de St-Barnabé-Sud, Stéphane Bernier, maire de Saint-Louis, Denis Benoît, maire de St-Aimé, Robert Beauchamp, maire de St-Marcel-de-Richelieu, Michel Blanchard, maire de St-David.



Info municipale

Bureau fermé, télétravail et séances ouvertes au public



Le bureau municipal sera fermé du 19 au 23 juillet en raison des vacances d'été. De plus, les employés administratifs sont en télétravail pour une durée indéterminée et le bureau est ouvert sur rendez-vous seulement. Vous pouvez tout de même contacter le bureau par téléphone ou par courriel, les employés répondront durant les heures ouvrables. Les coordonnées du personnel se trouvent à la dernière page du journal et sur notre site web, dans la section « Personnel municipal » de l'onglet « Services municipaux ».

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 2 août 2021 à 20 h 00. L'ordre du jour paraîtra le jeudi précédent sur le site internet de la Municipalité. Toute question peut être envoyée par courriel au : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Le procès-verbal sur le site au courant de la semaine qui suivra. Si vous voulez assister à la séance, vous devez vous inscrire en contactant la directrice générale avant midi le jour de la séance.

Quatrième versement de taxes: 1^{er} août

La date d'échéance du quatrième versement de taxes est le dimanche 1^{er} août. Vous pouvez payer :

- ⇒ Par votre institution bancaire sur internet (ex: Accès-D) : vous devez en premier lieu sélectionner le bon nom, soit Municipalité de St-Bernard-de-Michaudville, afin que votre paiement soit transmis au bon endroit. Vous devrez aussi inscrire le numéro de matricule (10 chiffres) qui apparaît dans le coin droit de votre compte de taxes municipales ou facture. Si le système de votre institution demande plus de chiffres, il faut souvent ajouter des zéros. Vous pouvez prévoir ainsi tous les versements pour qu'ils s'effectuent automatiquement. Veuillez noter que ce n'est pas toutes les institutions bancaires qui permettent les transactions en ligne avec la Municipalité. Si vous éprouvez des difficultés, communiquez avec votre institution.
- ⇒ Par la poste au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville (Québec) J0H 1C0 (vous pouvez nous transmettre des chèques postdatés aux dates des versements).
- ⇒ Au comptoir de n'importe quelle Caisse Desjardins et à certaines institutions bancaires à condition que le coupon de versement accompagne votre paiement.
- ⇒ Au bureau municipal, en déposant une enveloppe avec votre paiement dans la chute à livres (fente dans la petite porte de métal à gauche de la porte d'entrée). Évitez de déposer de l'argent comptant. N'oubliez pas de mettre vos coupons de paiement dans l'enveloppe avec votre chèque (ou vos chèques) afin que le paiement soit appliqué au bon compte.

Pour plus d'informations, contactez le bureau municipal : 450-792-3190 #2 ou munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Félicitations aux finissants et finissantes !



L'année 2020-2021 a été très difficile pour les étudiants du Québec. La Municipalité tient à souligner les efforts de chacun et chacune d'entre vous. Vous avez fait preuve de persévérance et de détermination sur la route de vos études. Félicitations à tous les diplômés bermigeois ! Nous sommes fiers de vous et nous vous souhaitons la réussite de vos projets futurs.

Inscription au système d'alerte à la population



La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre la population en cas d'urgence. Par exemple : message en cas d'évacuation, d'avis d'ébullition de l'eau, d'interruption de l'alimentation en eau, etc.

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Besoin d'aide pour vous inscrire ? Contactez le bureau municipal: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou 450-792-3190 #1.

Info municipale

Informations pour les nouveaux résidents

Bienvenue chez vous !



Accueil des nouveaux résidents: inscrivez-vous

Les citoyens établis dans la Municipalité depuis le 1^{er} août 2019, propriétaires ou locataires, sont invités à s'inscrire à l'activité d'accueil des nouveaux résidents qui aura lieu en septembre 2021. Lors de l'activité d'accueil des nouveaux résidents, vous rencontrerez le conseil et le personnel municipal ainsi que des citoyens engagés, vous serez informé des services offerts sur notre territoire et nous vous remettons un panier-cadeau contenant différents produits locaux. Inscrivez-vous en contactant: Geneviève Bureau par téléphone au 450 792-3190 option 1 ou par courriel à secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Taxes municipales



Vous êtes nouvellement propriétaires, recevrez-vous un compte de taxes à votre nom de la part de la Municipalité ? Vous recevrez le droit de mutation, mais pas le relevé de taxes municipales. Ce relevé est envoyé une fois par année à chaque propriétaire. Normalement, lorsque vous signez votre contrat chez le notaire, celui-ci vous informe des montants de taxes à payer et des échéances pour l'année en cours. Si tel n'est pas le cas, veuillez communiquer avec la Municipalité au 450 792-3190 poste 2 pour obtenir le montant des taxes à payer, et ceci, afin d'éviter que des intérêts s'accumulent. N'oubliez pas que les taxes municipales se rattachent à l'immeuble et non au propriétaire. C'est pourquoi, si des soldes de taxes demeurent impayés, vous en serez responsables en tant que propriétaires.

Collecte des matières résiduelles



Le calendrier de collecte se trouve sur le site web de la Régie intermunicipal d'Acton et des Maskoutains: riam.quebec. Il vous manque des bacs ? Communiquez avec la Municipalité qui ira vous les livrer. Les bacs bruns (compost) et verts (récupération) sont prêtés gratuitement par la Municipalité et ils demeurent associés à l'adresse. Toutefois, en 2021, le bac noir (déchet) est au coût de 86,12 \$.

Licence pour chien



Si vous êtes propriétaires d'un chien à Saint-Bernard-de-Michaudville, vous devez obligatoirement vous procurer une licence auprès de la Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD). Le coût des licences est de 20 \$ chacune. Les licences doivent être renouvelées chaque année. Pour vous procurer une licence ou pour signaler un problème avec un animal (plainte, errant, perte,...), communiquez avec la SPAD au numéro de téléphone suivant : 1-855-472-5700. Vous pouvez aussi remplir le formulaire de demande sur le site web: spad.ca.

Vous avez besoin d'un permis ? Vous avez une question sur la réglementation ? Vous avez une plainte à formuler ?

N'hésitez pas à communiquer avec le personnel du bureau municipal. Suivez la page Facebook et visitez le site internet de la Municipalité: saintbernarddemichaudville.qc.ca. Vous y trouverez de nombreux renseignements.



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Les nuisances

Afin de garder la municipalité propre, les citoyens doivent respecter les règles concernant les nuisances qui font partie du Règlement G-200. Cette réglementation vise à améliorer la qualité de vie des citoyens en imposant des règles d'entretien des propriétés privées et publiques. De plus, elle vise à assurer une meilleure qualité de l'environnement et à protéger la santé du voisinage et la sécurité publique.

Voici quelques exemples de nuisance :

- les longues herbes et les herbes nuisibles, comme l'herbe à poux;
- le dépôt ou l'accumulation de déchets;
- les amoncellements de bois, de pierre, de brique ou de béton;
- la ferraille;
- les pneus;
- les substances nauséabondes;
- les amoncellements de terre, de gravier ou de sable;
- les rebuts de toutes sortes;
- les véhicules routiers hors d'état de fonctionner ou non immatriculés;
- les parties ou débris d'appareils mécaniques et de véhicules de tout genre.

Vous devez vous débarrasser de ces nuisances de la bonne façon. Pour le faire de façon écoresponsable, apportez-les dans les endroits appropriés. Si elles sont en bon état, donnez-les à des organismes de charité comme le Comptoir familial de Saint-Bernard ou le Centre d'entraide maskoutain. Sinon, disposez-en convenablement dans les bacs appropriés ou apportez-les à l'écocentre. Pour savoir quoi faire avec les matières et objets, consultez le guide réalisé par Recyc-Québec (recyc-quebec.gouv.qc.ca) ou le site de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (riam.quebec).

Il y aura une collecte des gros rebuts le mercredi 14 juillet prochain. Vous pourrez disposer de vos objets encombrants inutilisables en les déposant en bordure de la rue de façon ordonnée au plus tôt le dimanche précédent.

Vérifiez la liste des objets acceptés et la façon de les déposer afin d'éviter qu'il reste des matières après le passage du camion. Après le jour de la collecte, si des objets sont encore au bord de la route, ils ont certainement été considérés comme des objets inadmissibles. Si vous avez des doutes, vous pouvez vérifier auprès de la Municipalité ou de la RIAM. Les objets restants doivent être ramassés le plus tôt possible afin de ne pas être considérés comme des nuisances et entraîner un avis d'infraction.

Coupez votre gazon, arrachez les mauvaises herbes et gardez votre cour propre. Il revient à chaque propriétaire de faire le ménage de sa propriété et de s'assurer que son environnement est propre et ce, pour le bien-être collectif. Les coûts et les délais reliés aux procédures que la Municipalité doit prendre envers les propriétaires récalcitrants sont un fardeau supplémentaire qui est reporté sur l'ensemble des citoyens. Pensez-y !

Samuel Grenier, inspecteur en bâtiment, en remplacement d'Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Courriel : inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Téléphone : 450-792-3190 # 1





Offre d'emploi

Technicien(ne) comptable

La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville qui est au cœur de la MRC des Maskoutains dans la région de la Montérégie, couvre une superficie de plus de 62 kilomètres carrés et accueille une population de près de 600 habitants.

Sommaire du poste :

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire de ce poste est responsable de la majeure partie des opérations comptables de la Municipalité, et ce, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Activités spécifiques :

- Préparer les comptes de taxes municipales
- Effectuer le traitement des comptes à payer et les comptes recevables
- Produire la paie des employés municipaux ainsi que les rapports gouvernementaux et assurances collectives
- Réaliser la conciliation bancaire mensuelle
- Collaborer activement au processus de vérification externe annuel
- Travailler en étroite collaboration avec la directrice générale dans la préparation des prévisions budgétaires ainsi que des suivis budgétaires
- Collaborer avec les autres membres du personnel afin d'assurer un bon service aux citoyens

Expérience de travail demandée :

- Entre trois (3) et cinq (5) années d'expérience dans un poste similaire
- Expérience en comptabilité municipale sera considéré comme un atout

Formation académique :

- DEC en administration, option comptabilité ou DEP en comptabilité

Habilités professionnelles :

- Bonne communication verbale et écrite,
- Maîtrise des logiciels Word et Excel de la suite Office,
- Connaissance du logiciel de gestion municipale PG Solution sera considéré comme un atout,

Qualités personnelles :

- Sens de l'organisation, autonomie, jugement et esprit d'équipe, rigueur et minutie dans l'exécution du travail, sens du service à la clientèle, discrétion et professionnalisme.

Conditions de travail :

- Salaire à déterminer selon l'expérience
- Horaire de travail : 28 heures par semaine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30

Entrée en poste :

- L'entrée en poste est prévue pour août 2021

La rémunération sera établie en fonction de l'expérience, de la formation et des exigences pour ce poste.

Si vous croyez être le candidat recherché, faites parvenir votre curriculum vitae avec une lettre démontrant votre intérêt et vos compétences, avant le 15 juillet 2021 à 16 h 30, à :

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Madame Émilie Petitclerc, directrice générale
390, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville Qc J0H 1C0
Téléphone : 450-792-3190 poste 3
Télécopieur : 450-792-3591
Courriel : dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Le masculin est utilisé pour alléger le texte et la municipalité souscrit au principe d'égalité en hommes et femmes. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour une entrevue.



Offre d'emploi

Coordonnateur aux loisirs



FONCTIONS

Le travail partagé sera effectué sous l'autorité de la directrice générale des municipalités respectives. Les tâches consistent à :

- Offrir un support au comité des loisirs;
- Organiser, planifier et coordonner des activités sportives, culturelles et événements communautaires;
- Planifier la logistique des événements offerts à la communauté;
- Assurer la diffusion de l'information sur les médias sociaux et sur le territoire afin de maximiser le succès des événements;
- Collaborer aux réunions du comité des loisirs et y apporter son support et sa collaboration;
- Prendre en charge certaines activités de financement, demandes de subventions et autres;
- Coordonner les activités comptables du service de loisirs;
- Organiser le camp de jour, s'il y a lieu;
- Uniquement à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville : certaines heures sont dédiées à du travail en milieu de bibliothèque municipale, incluant certaines activités d'animation et de collaboration avec les responsables.

EXIGENCES

- DEC en récréologie ou intervention en loisirs ou toute autre formation pertinente;
- Toute autre combinaison de formations et/ou d'expériences pertinentes sera considérée;
- Expérience en milieu municipal sera considérée comme un atout.

CONNAISSANCES ET APTITUDES

- Excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- Excellente capacité de communication à l'oral et à l'écrit;
- Connaissance en informatique et de la suite Microsoft Office;
- Proactivité, avoir la passion des loisirs communautaires et le désir s'impliquer dans une communauté;
- Être autonome, débrouillard, dynamique et avoir le sens de l'organisation;
- Intérêt et souplesse pour le travail varié;
- Connaissance en tenue de livres et/ou comptabilité sera considérée comme un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le poste est offert pour une durée de 1 an, avec possibilité de prolongation. Il s'agit d'un poste à 32 heures par semaine (du lundi au jeudi), réparties entre les deux municipalités. En raison de la pandémie, possibilité de faire du télétravail selon entente avec les supérieures respectives. Le salaire sera établi en fonction des compétences et de l'expérience du candidat. Certaines activités et/ou organisation d'événements peuvent demander une disponibilité en dehors des heures régulières de bureau.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de motivation par courrier ou par courriel, au plus tard le 27 juillet 2021, à l'attention de :

Madame Linda Normandeau, directrice générale
Municipalité de Saint-Barnabé-Sud
165, rang Michaudville
Saint-Barnabé-Sud (Qc) J0H 1G0
Courriel : dg@saintbarnabesud.ca

N.B.: L'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés

Retour sur la Fête nationale à St-Bernard



Confection d'une courtepointe collective

Avec plus d'une vingtaine de carrés de tissus conçus par les citoyens de Saint-Bernard, Isabelle Hébert et sa mère, Thérèse, ont pu coudre un « Saint-Bernard tissé serré ». Merci de votre participation à tous et à toutes !

Lors du tirage, parmi tous les participants, c'est le nom de Mélissa Perreault qui a été tiré. Elle se mérite une ceinture fléchée et un chèque-cadeau de 25 \$ offert par Épicerie Arpin de Saint-Ours.

Concours de dessin: Le Québec tissé serré

L'OTJ St-Bernard avait organisé un concours de dessin. Un tirage de 4 prix a été effectué parmi les dessins reçus, voici nos gagnants :

- Préscolaire: Auguste Bouclin
- 1^{er} cycle: Alexis Boulanger
- 2^e cycle: Savannah Beaudry
- 3^e cycle: Ariane Proulx



Concours de pavoiement

Un jury a circulé sur le territoire de la municipalité le 24 juin et a pris des photos des maisons décorées aux couleurs de la Saint-Jean. Après délibération, le jury a décidé d'attribuer le prix d'une valeur de 100 \$ à Éric Alain et Cindy Labelle qui remportent de la viande de La Vallée du wapiti ainsi que des chèques-cadeaux offerts par Épicerie Arpin de Saint-Ours, café-bistro Chez Nelson et Garage Morin.

Rallye dans la municipalité et quiz virtuel

Parmi tous les participants au rallye et au quiz virtuel, un tirage d'un prix de participation a été attribué à Christiane Bourgeois qui se mérite un chèque-cadeau de 25 \$ offert par Épicerie Arpin de Saint-Ours ainsi qu'un chèque-cadeau de 15 \$ offert par Myriam Fournier, masso-kinésithérapeute.

Prix de participation

Comme les entreprises locales ont été très généreuses, l'OTJ St-Bernard peut en faire profiter à tous les participants des activités de la Fête nationale. Un tirage de prix de participation a été effectué avec les noms dans toutes les catégories d'activités. Les heureux gagnants se méritent des pantoufles tricottées par Mme Fernande Perreault ou un des chèques cadeaux offerts par Épicerie Arpin de Saint-Ours, Pavillon Service Traiteur de Saint-Jude, Le Hangar Coiffure de Saint-Bernard ou par Pension et toiletteage Pee-Wee et frères de Saint-Bernard. Voici les gagnants du tirage: Claire Montigny, Fernande Perreault, Josée Jeanson, Steven Hamel-Gagné, Josée Poirier, Mélanie Cordeau, Doris Berthiaume, Patricia Phaneuf et Lysane Nault.



O.T.J. St-Bernard Inc.

Un gros MERCI à tous les partenaires de cette édition de la Fête nationale à Saint-Bernard !



Myriam Fournier, masso-kinésithérapeute

Le groupe Jamais 203, Fernande Perreault et tous les bénévoles qui ce sont impliqués dans l'événement.



Le filet protecteur autour du terrain de balle-molle a été installé le samedi 26 juin.

Merci à Alex Laporte pour son aide avec sa pelle mécanique.

Merci à Installation MDI pour l'utilisation de leur nacelle et de l'aide de Samuel Dumoulin.

Merci à Entreprises Michaudville pour le don des blocs de béton et leur transport.

Merci à nos bénévoles de l'OTJ St-Bernard.

Et merci au Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains et à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville qui ont rendu possible l'achat d'équipements, du filet et des poteaux.



O.T.J. St-Bernard Inc.



TOURNOI AMICAL DE BALLE-MOLLE

21 et 22 août 2021

INSCRIPTION: MARDI 3 AOUT A 19H00

PAVILLON DES LOISIRS (902, RUE DES LOISIRS)

COUT: 100 \$ PAR EQUIPE

Un représentant par équipe devra être présent lors de l'inscription

Équipe de 8 à 11 joueurs comprenant obligatoirement 2 filles
et/ou jeunes de 13 ans et moins

Pour faire partie de l'équipe des mixtes, contactez
Marc-Olivier Bouclin au 450-230-5921

Ouverture de la bibliothèque: prêt sans contact

La Bibliothèque est ouverte **les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que de 18 h 30 à 20 h 00**. Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée le jeudi 22 juillet dans la journée, mais une bénévole sera présente dans la soirée entre 18 h 30 et 20 h 00.

Un maximum de trois personnes à la fois peuvent être présentes dans la bibliothèque. Pour accélérer le processus, il est toujours possible de réserver vos documents par téléphone ou par la page Facebook.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des nouveautés, des changements d'horaire et de procédure. N'oubliez pas les ressources numériques gratuites sur notre site web: livres, revues, formations, musique, etc.

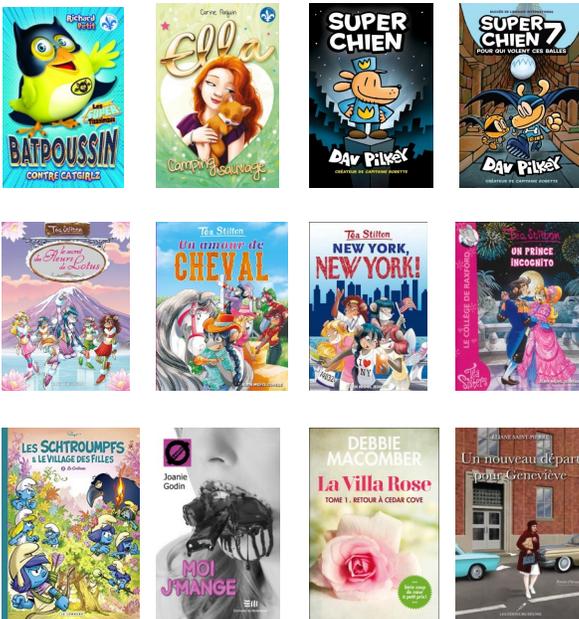
facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4



Quelques nouveautés en bibliothèque...



Résidents de St-Bernard, vous avez accès à une foule de ressources numériques gratuitement dans le catalogue du site web de la Bibliothèque (mabibliotheque.ca/bernard) :

- * Prêt numérique en français et en anglais
- * Journaux et revues
- * Formations diverses : bureautique, langues, arts, musique, etc.
- * Soutien scolaire: Slice Fraction, Métafo, Tap touche, etc.
- * Généalogie
- * Films et documentaires
- * Musique

Si vous n'êtes pas abonné, vous pouvez le faire à distance sur notre site web ou en demandant au préposé de la bibliothèque de vous inscrire (preuve de résidence obligatoire).

Vous êtes abonné, mais vous ne connaissez pas votre NIP? Vous avez besoin d'aide pour utiliser les ressources? Écrivez-nous par la messagerie privée sur la page Facebook ou appelez-nous au 450-792-3190 #4.

La popote roulante



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7.25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 1. Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

Bonne saison estivale

Profitons de ces belles journées que nous offre l'été. Soyons cependant prudents face aux coups de chaleur. N'attendons pas d'être en danger pour signaler notre situation si nous pensons avoir besoin d'aide.

Robert Perreault, président
450-792-2270



40° —

30° —

20° —



Il fait très CHAUD!

Quand il fait très chaud, votre état de santé peut se détériorer rapidement.

Surveillez les signes de déshydratation : forte soif, bouche et lèvres sèches, urines foncées, pouls et respiration rapides.

Pour vous protéger des effets de la chaleur :

-  buvez **beaucoup d'eau** sans attendre d'avoir soif ;
-  passez **quelques heures par jour** dans un endroit climatisé ou frais ;
-  fermez les rideaux ou stores lorsque le soleil brille, et ventiler si possible lorsque la nuit est fraîche ;
-  prenez une **douche ou un bain frais** aussi souvent que nécessaire ou rafraîchissez votre peau plusieurs fois par jour avec une serviette mouillée ;
-  évitez l'**alcool** ;
-  portez des **vêtements légers** ;
-  **donnez des nouvelles** à vos proches et n'hésitez pas à demander de l'aide à votre entourage.

Un malaise ? Des questions sur votre santé ? Appelez Info-Santé 811 ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou d'un médecin.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.

Pour en savoir plus :
Québec.ca

Santé et Services sociaux Québec 

20-209-0114

Les os ont besoin de bouger pour être en santé!

(source : <http://move50plus.ca/>)



Il est bien connu que de prendre des suppléments en vitamine D et en calcium aident à renforcer les os. Ce qui est moins connu, c'est que l'activité physique l'est toute autant pour la santé de vos os! Les os en santé donnent à votre corps une structure qui protège vos organes. En vieillissant, vos os deviennent naturellement plus fragiles; ils perdent de leur densité minérale osseuse (DMO) vous rendant plus à risque d'ostéoporose. Mais avoir des os fragiles, ça ne fait pas mal... l'ostéoporose est donc une maladie difficile à déceler à un stade précoce vu le manque de symptômes. Ce sont plutôt les fractures qui sont un problème inquiétant lorsque la DMO est faible.

Malheureusement, lorsqu'une fracture survient, la maladie est déjà avancée et elle devient difficile à traiter. C'est pourquoi le maintien d'une bonne santé des os tout au long de la vie demeure une priorité. Notamment, de saines habitudes de vie telles que la pratique d'activité physique ainsi qu'une saine alimentation peuvent aider à solidifier les os et, ainsi, réduire le risque d'ostéoporose et de fractures subséquentes.

Comment évolue la santé osseuse ?

On entend souvent que le pic de masse osseuse est atteint dans la vingtaine, laissant supposer qu'à partir de ce moment, la masse osseuse ne fait que diminuer plus on vieillit. Il est vrai qu'à partir de la trentaine, il devient difficile d'augmenter sa masse osseuse. En revanche, rassurez-vous si vous êtes à un âge ultérieur. La pratique d'activité physique peut ralentir, voire même freiner le déclin de la DMO associé au vieillissement.

Comment l'activité physique peut-elle m'aider ?

L'activité physique augmente la pression faite sur les os grâce aux contractions des muscles pendant l'effort. Cette pression déclenche un phénomène biologique fondamental qui favorise la formation de l'os, communément appelé le processus de remodelage. Lors de ce processus, le contenu minéral de l'os augmente, d'où l'augmentation de la DMO. Puisque le remodelage de l'os est un processus lent, l'amélioration de la DMO est marquée après plusieurs mois d'entraînement régulier.

Quelles activités physiques prioriser pour maintenir sa densité minérale osseuse ?

L'activité physique de prédilection pour le maintien de la santé osseuse est l'activité physique aérobie. En effet, ce type d'activité physique permet une amélioration globale de la santé osseuse, c'est-à-dire qu'une grande proportion des os est améliorée lors de la pratique. Plus particulièrement, les activités impliquant des impacts au sol, comme la marche, la course à pied et la danse aérobie, dont la zumba et le step, sont plus favorables à l'amélioration de la DMO. De leur côté, les activités qui génèrent peu ou pas d'impacts au sol, comme le ski de fond, la natation et le vélo, ne sont pas à prioriser pour l'amélioration de la solidité osseuse.

Les exercices de renforcement musculaire, comme soulever des poids, exercices avec des bandes élastiques ou des appareils à contre-poids, aident aussi à l'amélioration de la santé osseuse. Puisque l'amélioration de la DMO se fait spécifiquement à l'endroit sollicité par l'exercice de renforcement musculaire, le choix des exercices est primordial. Par exemple, un exercice de biceps améliorera la DMO seulement au niveau de l'humérus. Considérant qu'en vieillissant, le risque de fracture est plus élevé au niveau du fémur et de la colonne vertébrale, des exercices de renforcement musculaire sollicitant ces régions sont à prioriser.

Finalement, il est fortement conseillé de combiner ces entraînements à des exercices d'équilibre. Les exercices d'équilibre visent d'abord et avant tout la prévention des chutes et, donc, l'évitement des fractures. C'est pourquoi ce sont des exercices recommandés à tous, même si vous n'êtes pas à risque de fracture ou de chute. Les exercices d'équilibre peuvent prendre la forme d'exercices simples visant l'amélioration de l'équilibre comme ceux du Programme intégré d'équilibre dynamique (P.I.E.D.) offert par le CIUSSS de votre région. Les activités comme le Tai –Chi, le yoga et la danse peuvent aussi permettre l'amélioration de l'équilibre.

L'activité physique est donc un pilier fondamental de la santé osseuse, de pair avec la nutrition. Dans ce contexte, les kinésithérapeutes et les nutritionnistes sont des professionnels disponibles vous aider à améliorer votre santé osseuse.

Auteurs : Alexis Marcotte-Chénard, M.Sc. et Katherine Boisvert-Vigneault, M.Sc., étudiants au doctorat en kinésiologie et gérontologie, Centre de recherche sur le vieillissement, U.Sherbrooke.

La famille nous tient à



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !

Informations: 450-792-3190 #4 ou messagerie Facebook de la Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



une naissance
"LIVRE"

Accueil des nouveaux bébés

Pour souligner l'arrivée de nouveaux bébés de l'année, la Municipalité offre un panier-cadeau et des informations aux parents concernant les services offerts sur le territoire. Ces paniers-cadeau sont remis chaque année lors de la fête de Noël organisée par l'OTJ St-Bernard en décembre. Contactez le bureau municipal avant le 1^{er} décembre pour vous inscrire: 450-792-3190 #1.



Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 13 ans, ou Médrick Bouclin, 15 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 13 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois Nathalie Piette, responsable 903, rue de l'École	579 443-2050
---	--------------

Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
---	--------------

Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086
--	--------------





Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Sur Zoom en virtuel
<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>

Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !



<https://us02web.zoom.us/j/85409484057>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

L'équipe de la maison des Jeunes des Quatre-Vents t'attendra tout l'été selon cet horaire :

Du LUNDI au JEUDI de 15 h 30 à 20 h 30, VENDREDI de 15 h 30 à 21 h 30

SAMEDI DE 13 h 30 à 21 h 30 et DIMANCHE de 13 h 30 à 20 h 30

Viens rencontrer l'équipe d'intervenants / animateurs: KATE, VLADYMir, LILI-ROSE, CHARLY, ROSALIE, SAM et ALY.

Plein d'activités t'attendent !!!

Transport fourni et gratuit avec mesure de sécurité. Pour réserver : 450-250-2488 #4

GROSSE COLLECTE DE CANETTES ET BOUTEILLES



DANS LE STATIONNEMENT DE LA MAISON DES JEUNES DES QUATRE-VENTS
1426 RUE ST-PIERRE, SAINT-JUDE

EN TOUT TEMPS DANS LA GROSSE BOITE
NOIRE DEVANT LA TERRASSE AU PROFIT DE
LA MDJ ET DE LA CIEC



450-250-2488#4

POUR INFORMATION

Collecte des gros rebuts : 14 juillet 2021

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à toute la population de ses municipalités membres que la prochaine collecte de gros rebuts se tiendra le mercredi 14 juillet. La collecte aura lieu **entre 7 h et 19 h** et elles sont effectuées par un camion distinct de celui qui fait la collecte régulière des déchets, selon un horaire différent.

Les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée, bien empilés en bordure de la rue (même dans les immeubles multi-logements) et les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés. Seuls les « **gros objets** » sont ramassés lors de cette collecte puisque les autres rebuts, de plus petites tailles, peuvent être déposés dans les bacs en tout temps.

Contrairement aux matières apportées aux écocentres qui sont valorisées à 81 %, il est important de rappeler que les matières recueillies lors des collectes de gros rebuts sont entièrement dirigées vers l'enfouissement.

À titre informatif, une liste non exhaustive d'encombrants admissibles est reproduite.

Exemples de gros rebuts acceptés : Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, table, chaise, bureau, lit, chauffe-eau électrique, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, jouets volumineux, équipements sportifs (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur), etc. Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac convenablement scellé avec du ruban adhésif avant d'être déposés à l'endroit du ramassage.

Exemples de rebuts non acceptés : Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches ainsi que les déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

Vidange des installations septiques: 4^e et 5^e rangs, Michaudville et Savane

La vidange des fosses septiques aura lieu du 30 juillet au 2 août 2021 pour les 4^e et 5^e rangs, la route de Michaudville et le rang de la Savane. La Régie communiquera avec les propriétaires pour les avertir des dates des vidanges. Assurez-vous que votre dossier est à jour.

Préparez l'installation avant le jour de la vidange afin d'éviter de devoir acquitter des frais supplémentaires de 50 \$ liés au déplacement inutile de l'entrepreneur.

- Indiquez l'emplacement de tous les couvercles de l'installation septique lorsque ceux-ci peuvent être cachés par des herbes hautes ou d'autres obstacles visuels.
- Déterrez complètement les couvercles de façon à ce qu'ils soient entièrement dégagés, tant sur le dessus que sur leur pourtour, avec un espace libre d'au moins 6 pouces de plus large et de plus profond que la base du couvercle. Lors de la vidange, tous les compartiments de l'installation septique seront vidangés.

- Retirez tout objet, matériau ou élément décoratif qui recouvre ou est placé sur les couvercles afin de ne pas nuire aux opérations de vidange.
- Assurez l'accessibilité à l'installation septique, notamment en débarrassant les clôtures qui y donnent accès, pour favoriser la circulation à proximité de celle-ci.
- S'assurez que le contenu de l'installation septique est exempt de toutes matières dangereuses, combustibles, chimiques, métalliques, toxiques, explosives, corrosives ou radioactives.
- Pour les détenteurs d'un système muni d'une pompe permettant la circulation des matières, il faut en aviser préalablement la Régie. Il est indispensable de mettre la pompe hors tension le jour fixé pour la vidange et de confirmer la mise hors tension, au moyen d'un écriteau placé sur le couvercle, afin d'éviter qu'elle ne s'endommage suite à l'opération de vidange.

Des questions ? Communiquez avec la RIAM : 450-774-2350.

Les bacs verts et bruns ne déménagent pas

Vers le 1^{er} juillet de chaque année, la période des déménagements nous revient et la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les citoyens de ses municipalités membres que les bacs verts destinés à la collecte sélective des matières recyclables et les bacs bruns fournis pour permettre la collecte des matières organiques doivent obligatoirement demeurer sur les lieux de la résidence que vous quittez.

Les bacs verts et bruns sont la propriété de la municipalité et sont fournis aux occupants de chaque immeuble afin de faciliter les différentes collectes. Le numéro de série qui est apposé sur chacun de ceux-ci correspond à chaque adresse civique et ils ne doivent en aucun cas être transportés à une nouvelle adresse ni altérés ou peints.

Si vous constatez que vous n'avez pas de bac vert ou brun à votre nouveau domicile, vous n'avez qu'à communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir un. D'autre part, si vous désirez connaître les modalités de collecte pour chacun des services à votre nouvelle résidence, nous vous invitons à contacter la Régie au 450 774-2350 ou à consulter le calendrier de collecte relatif à votre nouvelle adresse sur notre site Internet au <https://www.riam.quebec/calendriers-des-collecte> ..



VOUS DÉMÉNAGEZ ?
DITES AU REVÔIR À VOS DEUX VIEUX COPAINS.

**LE BAC BRUN ET LE BAC VERT
NE DÉMÉNAGENT PAS.**



Ne craignez rien. Vous trouverez deux nouveaux bacs à votre nouvelle demeure. Si vous constatez le contraire, veuillez communiquer avec votre municipalité afin d'en obtenir.

Des questions ?

www.riam.quebec
450-774-2350

Un site à votre disposition pour récupérer la terre et les branches

La taille des haies et des arbustes fait souvent partie des travaux nécessaires pour les propriétaires d'immeubles. À cet effet, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à tous les citoyens de ses municipalités membres que **seules les petites branches d'un diamètre inférieur à 2,5cm (1 po) et d'une longueur maximale de 60 cm (24 po) peuvent être déposées dans les bacs bruns.**

Bien que ces matières ne soient pas considérées comme des matières résiduelles, une alternative est cependant offerte aux citoyens qui doivent disposer de branches un peu plus volumineuses, puisqu'elles peuvent endommager les équipements de traitement de la matière organique lorsqu'elles sont déposées dans les bacs bruns. En effet, un site est mis à la disposition des citoyens des municipalités membres de la Régie, suite à une entente intervenue avec la ville de Saint-Hyacinthe, pour la récupération de la terre et des branches en petite quantité. Ce site est situé au **1000, rue Lemire** et il est accessible **gratuitement sur présentation d'une preuve de résidence** sur le

territoire de la Régie **du lundi au jeudi de 8h00 à 16h15 et le vendredi de 8h00 à 12h45.**

Présentez-vous au dépôt avec une remorque domestique non couverte et non lettrée afin que le contenu soit visible. Il est interdit d'y apporter des feuilles, débris de démolition, du béton, des briques, de la pierre, des souches, des résidus de bois (ex: bran de scie) ou tout autre matériau.

Profitez-en pour rapporter des copeaux de bois pour vos plates-bandes. Les copeaux sont disponibles le printemps, l'été et l'automne, tant que les quantités le permettent. Un enclos libre-service est accessible en tout temps.

De plus, la Régie tient à rappeler que le site de récupération des branches de la Ville d'Acton Vale est dorénavant réservé exclusivement aux résidents de cette municipalité.

BONNE RÉCUPÉRATION !



La MRC vous informe

Matinées gourmandes : en ligne et sur place!

Les Matinées gourmandes se poursuivent jusqu'en novembre en mode virtuel et physique.

À venir (samedis)	
17 juillet	Sainte-Madeleine
7 août	Saint-Jude
28 août	Saint-Louis
25 septembre	Saint-Valérien-de-Milton
16 octobre	Saint-Hugues
6 novembre	Saint-Barnabé-Sud
27 novembre	Sainte-Hélène-de-Bagot

Le marché en ligne des Matinées gourmandes (<https://boutique.matinees-gourmandes.com/>) est lancé quelques jours avant la tenue de chaque Matinée afin que les clients puissent faire leur commande en ligne et venir récupérer le tout sur place aux mêmes dates et heures que les marchés physiques.



Détails au www.matinees-gourmandes.com et sur la page Facebook des Matinées gourmandes ou de la MRC des Maskoutains.

Conseils de prévention pour la maison

Le Service régional de prévention des incendies de la MRC vous invite à consulter son dépliant portant sur les règles de base pour vous protéger et protéger votre famille à la maison.



C'est une lecture qui pourrait vous sauver la vie!
<https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/prevention-des-incendies>

Bandes riveraines : on en parle et on agit!

Le 15 juin, la MRC a présenté officiellement son nouveau Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée sur la Ferme Rojoie, à Saint-Barnabé-Sud.

La MRC en a profité pour dévoiler un dépliant conçu ce printemps afin de soutenir le travail de l'inspecteur des rives et du conseiller à l'aménagement des rives auprès des propriétaires riverains en zone agricole des 15 municipalités participantes.



En complément, la page web consacrée aux bandes riveraines du site de la MRC a été refaite.

À l'occasion de Mois de l'eau (juin), la MRC a également mené une campagne de promotion de son service sur différentes plateformes.

Le rôle du conseiller Félix-Antoine D'Autray Tarte est d'informer et de guider les propriétaires riverains sur les bonnes pratiques associées à l'aménagement des rives et en matière de réglementation.

L'inspecteur des rives, Jean-Philippe Denoncourt, est responsable de l'application du règlement et de la législation concernant la conformité des bandes riveraines pour la protection des rives. Il peut émettre des avis de non-conformité et des constats d'infraction, si nécessaire.

Information au 450 774-3159 ou sectechniques@mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour des informations et conseils sur les bandes riveraines, visiter le site Internet de la MRC à <https://www.mrcmaskoutains.qc.ca/bandes-riveraines>.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou MRC des Maskoutains pour tous les détails.



La MRC vous informe

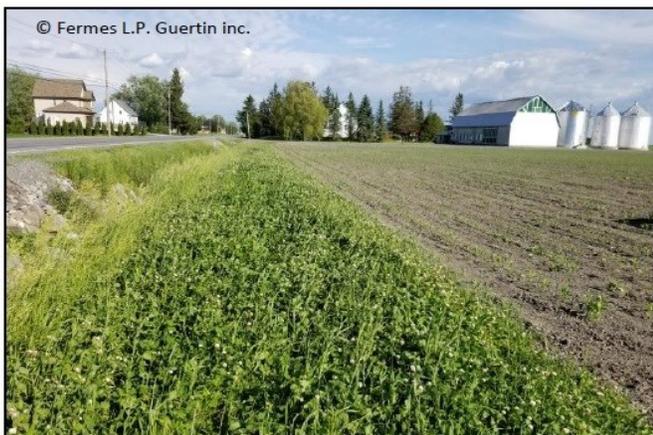
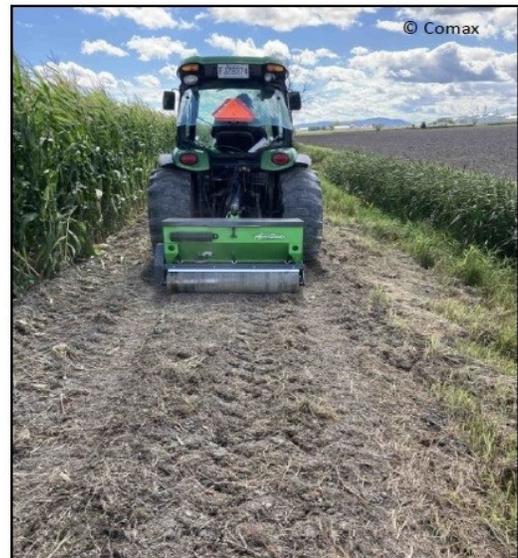


BANDE RIVERAINE : **Un service d'ensemencement clés en main,** **disponible pour vous !**

Semis avec semoir spécialisé

La Coop Comax et le Comité des bassins versants des Douze et Métairie (CBVDM) mettent à votre disposition un service de semis de bandes riveraines à forfait à l'aide d'un semoir spécialisé de 48 pouces. Profitez dès maintenant de cette opportunité peu coûteuse et pratique pour faire vos aménagements.

- L'ensemencement est un service clés en main, à 80 \$ / l'heure pour l'opérateur, le tracteur et le semoir.
- Si celui-ci doit se déplacer, il y aura des frais de 80 \$ / l'heure pour le transport.
- Le rayon de service est de 60 km de Saint-Hyacinthe.
- La semence est au choix du client, mais en absence du choix, le mélange Éco-Riverain sera semé.
- Le forfaitaire peut offrir ses services pour un travail de sol avec de petits équipements, le tout au coût estimé de 80 \$ / l'heure.
- Nous travaillons avec le vivant et la météo, les résultats peuvent varier.



**Ce service est disponible dans
notre région, profitez de cette
opportunité !!**

Communiquer dès maintenant avec :

Bénédicte Balard, géog.,
MRC des Maskoutains, 450-774-3156



Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Deux projets soutenus sur le territoire de la MRC des Maskoutains

À sa séance d'avril, le conseil de la MRC des Maskoutains a accordé un soutien financier à deux initiatives régionales sou- mises dans le cadre du deuxième appel de projets visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La Maison des Jeunes des Quatre-Vents reçoit ainsi 111 342 \$ afin de prolonger le projet « Apprendre, c'est trippant » pour une deuxième année consécutive et le « Service d'aide à la recherche d'un logement », du comité Logemen'mêle obtient pour sa part 87 150 \$ pour répondre plus spécifiquement à la problématique actuelle de pénurie de logements abordables sur le territoire de la MRC.

La Table de concertation régionale de la Montérégie, qui administre l'argent provenant du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), a donné son aval à ces deux projets analysés par l'Alliance pour la solidarité de la MRC qui regroupe des intervenants de la MRC, du Centre intégré de santé et des services sociaux de la Montérégie-Est (CISSME) et de la Corporation de développement communautaire (CDC) des Maskoutains.

Apprendre, c'est trippant a vu le jour grâce à l'effort collectif des Maisons des Jeunes des Quatre-Vents, de Saint-Hyacinthe et de Sainte-Madeleine, ainsi que du Centre de la Famille St-Pie et de La Maison de la famille des Maskoutains. Ils se sont unis pour proposer différents ateliers, dans chacun des organismes, ayant pour but de favoriser la réussite éducative.

Le service d'aide mis en place par le comité Logemen'mêle vise quant à lui à appuyer les locataires dans leur recherche d'un logement abordable et convenable. Dans le contexte actuel mentionné précédemment, ce service répond à un enjeu criant. Les personnes en situation de vulnérabilité ont un accès privilégié à cette ressource.

Pour toutes informations supplémentaires sur ce type de financement, rendez-vous sur le site de la Table de concertation régionale de la Montérégie au <https://www.monteregie.quebec/alliancesolidarite.html>.

Le service de transport adapté et collectif régional de la MRC des Maskoutains...pour votre autonomie!

Vous désirez vous déplacer pour un rendez-vous, le travail ou tout simplement pour prendre un bon repas avec des amis! La MRC vous offre la possibilité de vous y rendre facilement :

- Par le **transport adapté**, qui est un service de transport en commun de porte-à-porte, destiné aux personnes qui présentent des limitations significatives et persistantes.
- Par le **transport collectif régional**, qui est offert à toute autre personne et fonctionne par points de chute préétablis.

Quels que soient vos besoins, il suffit de compléter le formulaire qui convient à votre situation. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : www.mrcmaskoutains.qc.ca ou sur demande en téléphonant au 450 774-3170. Informez-vous!

La plage horaire du service est la suivante :

Lundi au vendredi	5 h 15 à 00 h 15
Samedi	8 h à minuit
Dimanche	8 h à 22 h





Prévention des incendies

Conseils de prévention pour la maison

Un plan d'évacuation à la maison, pourquoi ?

Si un incendie se déclare dans votre maison, vous avez 3 minutes pour sortir de façon sécuritaire. Une bonne préparation vous évitera de paniquer.

Le plan d'évacuation, c'est un dessin de tous les étages de votre maison qui vous aidera à déterminer par où sortir le plus rapidement possible en cas d'incendie.

Sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique, vous trouverez plus d'information et un modèle pour dessiner votre plan d'évacuation : securitepublique.gouv.qc.ca

Chaque membre de la famille doit connaître les différents moyens de quitter la maison et pouvoir se rendre rapidement au lieu de rassemblement sécuritaire qui a été déterminé dans le plan.

Faites l'exercice d'évacuation avec vos enfants au moins une fois par année afin que tous sortent le plus rapidement possible.

En cas d'alarme et si vous voyez de la fumée, sortez immédiatement et rendez-vous au point de rassemblement.

Si vous habitez dans un immeuble à logements, fumée ou pas, vous devez sortir rapidement.

La fumée est mortelle et elle se propage à une vitesse fulgurante.

Demeurez au point de rencontre jusqu'à ce que tous soient sortis. Au moins une personne doit attendre les pompiers.

L'avertisseur de fumée

En 2019, sur le territoire desservi par le Service régional de prévention incendie de la MRC des Maskoutains, il y a eu 14 incendies dans des résidences.

Seulement 9 possédaient un avertisseur de fumée et, pire encore, seulement 5 de ces avertisseurs étaient fonctionnels.

Saviez-vous qu'il existe 2 types d'avertisseurs de fumée, soit à ionisation et photoélectrique ? Installés au bon endroit, ils se complètent et assurent une protection optimale.

Celui à ionisation est idéal pour les chambres à coucher et les corridors puisqu'il est plus sensible aux vapeurs

et à la fumée. L'avertisseur de fumée photoélectrique est idéal près de la cuisine et de la salle de bain.

Vos avertisseurs de fumée doivent être positionnés à au moins 3 pieds (1 mètre) d'une sortie d'air ou des palmes d'un ventilateur.

Le détecteur de monoxyde de carbone

Dans la presque totalité des municipalités de la MRC, si vous avez un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, ou que vous avez un garage attenant à la maison, vous devez avoir un détecteur de monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires.

Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même mortel. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz.

Plusieurs types d'appareils et de véhicules peuvent dégager du CO et causer des intoxications : foyers au bois,

poêles à combustion lente, automobiles, motoneiges, bateaux ou véhicules tout-terrain, tondeuses, etc.

Le détecteur de monoxyde de carbone a une durée de vie limitée. Vérifier la date de péremption.

Il doit être installé près des chambres.

L'extincteur portatif

Dans la presque totalité des municipalités de la MRC, si vous avez un appareil de chauffage à combustible solide, liquide ou gazeux, vous devez avoir un extincteur portatif à poudre polyvalente portant la mention ABC de 2,2 kilogrammes (5 lb).

Assurez-vous de pouvoir manipuler l'extincteur et prenez le temps de lire les instructions du fabricant.

L'utiliser seulement sur un début d'incendie.

Placer l'extincteur bien en vue, près d'une sortie. Remplacer l'appareil s'il présente des traces de rouille ou s'il est endommagé.

L'extincteur devrait être vérifié aux 6 ans par un professionnel.



La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie

En Montérégie, près de quatre-vingt personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2020. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans la région. Le risque de se faire piquer est plus élevé durant les mois de mai à septembre, mais il faut rester vigilant d'avril à novembre.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage à proximité d'un boisé, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la [tique est retirée](#) en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un médecin ou d'un pharmacien pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait indiqué pour prévenir la maladie;
- Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier entre les aires d'activités et de jeux et les zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregie.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, mai 2021

Les voyages forment la jeunesse



« Cet été, je pars dans l'Ouest pour cueillir des cerises ! » Cette phrase a souvent été entendue par de nombreux parents de jeunes adultes qui finissent leurs études secondaires. Cette affirmation peut faire craindre que l'enfant ne revienne pas et qu'il abandonne ses études pour de bon. Les parents peuvent également ressentir de l'insécurité à laisser leur jeune partir seul ou avec un ami pour la première fois, et si loin. Et si cette expérience s'avérait le point de départ à une carrière remplie de succès et d'accomplissements ? Voyons ensemble les aspects positifs du « aller voir ailleurs si j'y suis » !

C'est parti !

Il n'y a pas de doute, les voyages sont source d'expériences et permettent aux jeunes de mûrir sous plusieurs aspects. Pensons tout d'abord au développement de l'autonomie et à la capacité d'adaptation. Malgré la meilleure planification qui soit, les choses ne se déroulent pas toujours comme prévu et il faut savoir s'adapter et poursuivre autrement son aventure. En étant seul, le jeune devra trouver des solutions par lui-même et

se responsabiliser. Il prendra conscience que, finalement, tout peut bien se passer. Ce processus fait partie d'un apprentissage très sain. Une autre raison d'encourager son jeune à voyager est l'apprentissage d'une nouvelle langue. Le bilinguisme représente pour quiconque un excellent atout en regard du développement intellectuel, personnel et professionnel. En emploi, cela suscite l'intérêt des employeurs et permet de décrocher des postes convoités à court et à long terme. Parlant d'emploi, le jeune qui voyage pourra également développer des compétences et des aptitudes professionnelles s'il travaille pendant son séjour. C'est aussi à travers l'expérimentation qu'il prendra conscience de ses champs d'intérêt et de ses capacités. Il reviendra probablement avec une idée plus précise de ses aspirations et objectifs professionnels.

Explorer

Il n'est pas nécessaire de s'exiler au bout du pays pour apprendre à se connaître. Toutefois, vivre des expériences significatives entraîne assurément des impacts positifs. Suivre ses rêves et ses aspirations sera toujours un point de départ gagnant vers une carrière riche et remplie de succès personnel et professionnel. N'hésitez pas à consulter un conseiller ou une conseillère d'orientation du SARCA afin de valider vos objectifs professionnels. Ils sont disponibles gratuitement pour les citoyens des MRC des Maskoutains et d'Acton.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7


VIOLENCE
CONJUGALE

514 873-9010
1 800 363-9010

www.sosviolenceconjugale.ca

Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

Les pesticides

L'emploi de pesticides a pour but de protéger les cultures contre les pertes occasionnées par des insectes nuisibles, des herbes envahissantes et des maladies de plantes. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de diminuer l'usage des pesticides. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème des pesticides

Les agricultrices et les agriculteurs sont sensibilisés aux questions essentielles entourant les pesticides. En préservant la biodiversité, la qualité des eaux de surface et souterraines ainsi que la santé des sols, les productrices et producteurs assurent non seulement la viabilité de leur ferme, mais surtout la santé de la population, que ce soit la protection de leur famille, de leurs employés et du voisinage, ou la salubrité des aliments. Avec une utilisation parmi les plus faibles au monde (2,9 kg par hectare), le Québec est un chef de file en ce qui concerne la quantité moyenne de pesticides appliquée. Sur une période de 10 ans (2006-2017), on parle d'une réduction de 14 %.

De plus, les produits utilisés en agriculture sont préalablement autorisés par les agences gouvernementales. Santé Canada impose un encadrement strict lié à l'utilisation et des limites

quantitatives précises de traces pouvant se retrouver sur les aliments. Cette limite est de 100 à 3 000 fois plus basse que le seuil de sécurité établi. En plus de ne pas pouvoir appliquer n'importe quel produit, l'utilisation de certains nécessite l'encadrement d'un agronome. Finalement, des distances entre l'endroit d'épandage des pesticides et les bâtiments, les cours d'eau et les sites de prélèvement d'eau doivent être respectées.

Les fermes familiales tendent à diminuer l'usage des pesticides en employant notamment des techniques de dépistage dans leurs champs, des rotations de culture et des moyens de gestion intégrée, c'est-à-dire qu'ils connaissent leurs plantations, les ennemis de leurs plantes et les alliés qu'ils peuvent trouver naturellement dans l'écosystème. Par ces techniques alternatives de prévention, de suivi et d'intervention, certains producteurs réussissent à réduire de façon importante l'utilisation de produits phytosanitaires.



Des animations dans les camps de jour pour faire découvrir l'agriculture

Des animations seront à nouveau proposées cet été dans différents camps de jour municipaux de la région afin de sensibiliser les enfants aux réalités agricoles de la Montérégie. Cette initiative se déroule dans le cadre de la campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole.

À partir de la semaine du 28 juin, en collaboration avec les services des loisirs des municipalités participantes, des animateurs de l'entreprise locale Agro-Passion de Marieville sillonneront des dizaines de villes et villages partout en Montérégie pour sensibiliser les enfants aux réalités agricoles. Ces interventions ludiques et didactiques permettront de présenter aux jeunes de 7 à 12 ans le monde rural qui les entoure et l'importance de la cohabitation harmonieuse en milieu agricole.

L'agriculture, ma voisine !

L'activité comprend des présentations interactives, des questionnaires instructifs et amusants, des jeux thématiques actifs ainsi qu'une séance de plantation. Les principales thématiques liées aux activités agricoles sont abordées : bruits, odeurs, partage de la route, santé des sols et de l'eau. Les animations permettent aux enfants de comprendre la nécessité et l'utilisation de certaines de ces pratiques. Ils découvrent également les avantages de vivre dans une région agricole et sont sensibilisés à en apprécier les bienfaits. Plus de 2 000 enfants pourront profiter de ces animations pendant la période estivale 2021. Les ajustements nécessaires ont été apportés aux activités afin de respecter les exigences sanitaires en lien avec le contexte actuel.

Des fleurs vivaces au menu



Qu'on soit d'accord ou pas à les manger, nous sommes tous d'accord sur le fait qu'elles embellissent notre assiette. Elles peuvent toutes apporter une touche sophistiquée à nos plats cuisinés. Outre la beauté de leurs fleurs utilisées pour égayer nos assiettes, elles peuvent également servir à rehausser le goût de nos mets préférés. Certaines possèdent plusieurs autres parties comestibles. Je vous en présente quelques-unes, mais il en existe une panoplie.

Les monardes (*Monarda didyma*) : fleurissent de juillet à août

Parties comestibles : fleurs (sucrées) et feuilles.

Utilisations : beurre, salade, yogourt, limonade, crème glacée etc.



Les hémérocailles (*Hemerocallis* ssp.) : fleurissent de juin à octobre selon les cultivars

Parties comestibles : fleurs (croquantes au goût poivré)

Utilisations : soupe, salade, thé, limonade, fleurs farcies et frites.



Les achillées (*Achillea millefolium*): fleurissent tout l'été

Parties comestibles : fleurs

Utilisations : surtout en décoration et boissons.



Les hostas (*Hosta* ssp.): floraison juillet à août

Parties comestibles : jeunes pousses des feuilles minces, les feuilles épaisses sont amères; boutons floraux et fleurs (enlevé les pistils et étamines ils ont également un goût amer).

Utilisations des feuilles non déroulées: blanchis comme les têtes de violons.

Utilisations des fleurs : crues, marinées, frites, salades et confites.

Les phlox paniculés (*Phlox paniculata*): fleurissent de juin à septembre selon les cultivars.

Parties comestibles : fleurs (goût épicé).

Utilisations : fraîches ou confites, dessert et beurre.



La lavande (*Lavandula angustifolia*) : fleurit de juillet à septembre.

Parties comestibles : fleurs (calices) et feuilles fraîches ou séchées (à utiliser avec parcimonie, l'arôme est très intense).

Utilisations : Leurs feuilles pour ragoûts et surtout marinades d'agneau.

Leurs fleurs pour desserts, salades, infusions, sirops, en accompagnement avec du fromage.

Infuser dans du lait ou du sucre pour diminuer l'intensité de l'arôme.

Osez les fleurs! Que ce soit pour égayer vos assiettes, pour essayer de nouvelles recettes ou pour aromatiser vos plats préférés, les fleurs ont la cote ! Et surtout... Amusez-vous!

Christine Poulin, DTA, propriétaire du Centre jardin des Patriotes (3053, chemin des Patriotes, Saint-Ours)

6 astuces santé pour l'été

L'équipe TOUGO vous propose, sous forme de pense-bête, ses 6 meilleures astuces pour profiter de l'été façon santé.

1. Boire de l'eau, beaucoup d'eau!

Ayez toujours une gourde réutilisable sous la main et hydratez-vous tout au long de la journée. Privilégiez l'eau aux boissons sucrées ou alcoolisées.

2. Protéger sa peau du soleil

Appliquez sur votre peau un écran solaire à FPS 30 ou plus, résistant à l'eau et à la transpiration. Et n'oubliez pas la casquette et les lunettes de soleil!

3. Savourer des fruits et légumes locaux

Petits fruits, tomates, laitue, haricots... Faites le plein de saveurs, de fraîcheur et de santé grâce aux fruits et légumes de chez nous!

4. Bouger tous les jours

Profitez au maximum des quelques mois d'été pour bouger dehors: jardinez, pédalez, marchez, nagez... La dose quotidienne? Au moins 30 minutes!

5. Prendre des pauses sans écran

Ne passez pas vos vacances dans les réseaux sociaux à publier des photos et des commentaires! Prenez plutôt le temps de profiter des vacances et des bons moments passés avec vos amis et proches.

6. Prendre ça relax

Les vacances, c'est fait (aussi!) pour se reposer, relaxer et bien dormir. Ne surchargez pas votre horaire!



Recette pour le barbecue

Brochettes de tofu et de légumes aux saveurs asiatiques

Le tofu gagne à être connu et à être grillé ! Riche en protéines et en possibilités, le tofu, une fois apprivoisé, fera des heureux à coup sûr. Et en prime, il est économique !

Ingrédients

- 60 ml (¼ tasse) de sauce soya
- 60 ml (¼ tasse) de jus d'orange
- 30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre de riz
- 10 ml (2 c. à thé) de gingembre frais, haché
- 1 gousse d'ail, émincée
- 5 ml (1 c. à thé) d'huile de sésame
- 1 bloc de 454 g (1 lb) de tofu ferme, coupé en cubes de 2,5 cm (1 po)
- 1 courgette, coupée en rondelles épaisses
- 1 oignon rouge, coupé en quartiers
- 1 poivron, coupé en gros morceaux
- 250 ml (1 tasse) de tomates raisins

Préparation

1. Mélanger les ingrédients de la marinade dans un bol en plastique et y déposer les cubes de tofu. Mettre le couvercle et laisser macérer au frigo pendant au moins 2 heures.
2. Préchauffer le barbecue à feu élevé.
3. Retirer les cubes de tofu de la marinade et les éponger. Réserver la marinade.
4. Embrocher les cubes de tofu en alternant avec les morceaux de courgette, d'oignon et les tomates.
5. Huiler légèrement la grille du barbecue. Y déposer les brochettes et les cuire jusqu'à ce que les cubes de tofu soient grillés et les légumes, cuits.
6. Verser le reste de la marinade dans une petite casserole, amener à ébullition, puis éteindre le feu.

Servir les brochettes accompagnées de la sauce.



Nos annonceurs

Gérer vos finances : simple, facile et sécuritaire



Découvrez les différents moyens à votre disposition afin de réaliser vos opérations financières, dans le confort de votre foyer.



AccèsD¹ téléphone¹ - 1 800 CAISSES

Vérification du solde de vos comptes, paiement de factures, remboursement de la marge de crédit, virement de fonds...



AccèsD² Internet et mobile - www.desjardins.com

Paiement de factures, virement de fonds, réception d'argent par dépôt direct, consultation de vos relevés, gestion des comptes et plus encore!



Votre caisse au bout du fil

Prise de rendez-vous, accompagnement, transactions... Parlez avec un conseiller de 6 h à minuit, 7 jours sur 7 : 450 768-3030, option 2

 **Desjardins**
Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

¹ Le service est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 (sauf le dimanche, de 2 h à 6 h, HNE).

² AccèsD est gratuit. Tous les membres d'une caisse Desjardins et les détenteurs d'une carte de crédit ou d'une carte prépayée Desjardins peuvent l'utiliser.



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



La Clé sur la Porte est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

**Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.**

JOËLLE LALLIER *acupuncteure*

Traitement par aiguilles ou laser
Aiguilles stériles à usage unique
Massage thérapeutique chinois

Saint-Denis-sur-Richelieu
514.961.9984

Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec



Carole Guévin
Travailleuse de milieu dans votre communauté.
450 418-7009 poste 2912
cguevin@itmav.com



450 773-8888
www.action-emploi.ca





Nos annonceurs

.....
**Tout
pour vous,
près de
chez vous!**
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

SORTEZ VOS SERVICES DEHORS!



**DÉCODEUR
SANS-FIL**

+



**AMPLIFICATEUR
Wi-Fi**

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN POUR L'EXTÉRIEUR!

Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.

Cooptel Explorer
l'inattendu

1888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827
Bienvenue à tous!



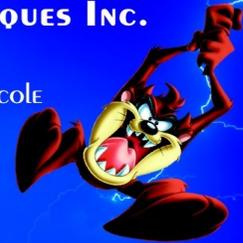
ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447

electricite@bryanjacques.com

www.bryanjacques.com



RBQ: 5686-0406-01



RBQ 5590 7448 01

(450)792-3551

www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport



792-5111

Ecoflo®

BIONEST

Intégrité à l'environnement

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

misencil

450-792-2220



garage-morin.com
T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225
355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président
sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell.: 450 779-2393



GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE



Réal Bonin
Propriétaire

Rénov'a'Neuf

Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087

Licence R.B.Q 2794-4784-27

Entreprise
S. Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Clinique de Massothérapie Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090

cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

ANNONCEZ-
VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE
ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez le bureau
municipal au
450 792-3190 #1 ou
par courriel à
[secadjstbernard@](mailto:secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca)
mrcmaskoutains.qc.ca



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314

Affûtage MC Morin inc.

Spécialité : Alimentation
Industrielle, Commerciale
& Résidentielle

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagememorin.ca

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR AÎNÉS
Située sur les Rives du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bur. 102
J0H 1K0
450-787-2720 (sur rendez-vous)

info@cliniquedenturodentura.ca
www.cliniquedenturodentura.ca

Jacques Grondin, d.d.
Denturologiste

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD

**Consultation et nettoyage
Sans frais**

Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téloc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

- Équipements de protection individuelle (EPI) : masques lavables et jetables, visières, gants
- Médicaments d'ordonnance et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès-pharma
chez Walmart

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Coordonnateur en loisir 450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Mardi: fermé pour une période indéterminée

Jeu de 9 h 00 à 12 h00, de 13 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921

Coordonnateur en loisirs 450 792-3190 option 4

Présent pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village



F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401

Site web: www.cssh.gouv.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeu de	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boul. Casavant Est, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Liboire 151, rue Gabriel	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 16 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Sainte-Damase 111, rue Principale	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Suzanne Perreault 579-443-2010

Heures d'ouverture du comptoir

Sur rendez-vous seulement, contactez la responsable
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église (vêtements et objets en bon état seulement)



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes*

Dimanche 10 h 30 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e - 4^e - 5^e dimanche
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



*En raison des mesures sanitaires, il n'y aura aucune messe jusqu'à la levée de l'interdiction des rassemblements.

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 223-4876



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur : 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 (sur rendez-vous jusqu'à nouvel ordre)



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 1
Mercredi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous seulement puisqu'il est en télétravail)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173